



Service de l'urbanisme et de l'environnement

Demande de certificat d'autorisation pour abattage d'arbres			
Adresse de la propriété		N° de lot :	
Nom du propriétaire	Adresse (si différente de la propriété)		Code postal
Téléphone (résidence)	Téléphone (travail)	Type de permis : Abattage	
Nom de l'entrepreneur qui va réaliser les travaux		Nombre d'arbres faisant l'objet de la demande : <input type="text"/>	

Situer l'emplacement approximatif des arbres

Motif(s) pour l'abattage :

Mort Dépérissant

Endommagé Dangereux

Emplacement pour une nouvelle construction ou un aménagement autorisé (spécifier)

Les arbres qui font l'objet de la présente demande devront être identifiés (ruban ou ficelle).

Le propriétaire devra remplacer le ou les arbres abattus si la densité d'arbres minimale requise n'est pas atteinte. La plantation de nouveaux arbres, en remplacement des arbres coupés, devra être effectuée dans les 12 mois qui suivent la date de délivrance du certificat d'autorisation pour abattage d'arbres.

Nombre d'arbres d'au moins 7,5 cm de diamètre, mesurés à 30 cm du sol, qui se trouvent sur la propriété :

1 à 10 11 à 20 21 à 30 31 à 40 + de 40

Je déclare par la présente que les renseignements donnés ci-contre sont complets et exacts et que, si le certificat d'autorisation m'est accordé, je me conformerai aux conditions de même qu'aux dispositions des règlements pouvant s'y rapporter.

Signature du propriétaire : _____

Date

A	M	J
---	---	---

Usage réservé à la Ville

CERTIFICAT D'AUTORISATION					
Numéro de permis		Superficie totale du terrain		Numéro de matricule	
Essence	Nombre	Emplacement	Essence	Nombre	Emplacement
Sapin			Peuplier		
Érable			Chêne		
Hêtre			Épinette		
Frêne			Tilleul		
Pin			Bouleau		
Autre			Autre		

Nombre total autorisé : Nombre total refusé :

Commentaires : _____

Le propriétaire devra planter _____ arbre(s) de 5 cm de diamètre, mesuré(s) à 30 cm du sol en remplacement des arbres abattus (art. 445 du règlement n° 771).

Date de délivrance :	<table border="1"><tr><td>A</td><td>M</td><td>J</td></tr></table>	A	M	J	En vigueur jusqu'au :	<table border="1"><tr><td>A</td><td>M</td><td>J</td></tr></table>	A	M	J
A	M	J							
A	M	J							

Ce certificat d'autorisation doit être affiché dans un endroit visible de la rue et ce, jusqu'à un délai de 5 jours suivant l'abattage des arbres autorisés.

Fonctionnaire désigné : _____

Date

A	M	J
---	---	---